

A l'ouverture de la séance du 10 décembre 2015, 19 membres sont présents ou représentés (30 membres en exercice, 15 membres présents, 4 procurations). 6 membres invités sont présents.

## **1. Affaires générales et statutaires**

### 1.1. Convention d'engagement pour une communication sans stéréotype de sexe

La convention d'engagement pour une communication sans stéréotype de sexe est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 1.2. Conventions relatives à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique

Les conventions relatives à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 1.3. Statuts du "Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays de la Loire"

Les statuts du "Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays de la Loire" sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 1.4. Projet stratégique d'alliance entre l'Université d'Angers et Angers Loire Métropole

Le projet stratégique d'alliance entre l'Université d'Angers et Angers Loire Métropole est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

## **2. Prospective et moyens**

### 2.1. Architecture budgétaire au titre de l'année 2016

L'architecture budgétaire au titre de l'année 2016 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

## **3. Recherche**

### 3.1. Prime d'encadrement doctoral et de recherche : enveloppe budgétaire

L'enveloppe budgétaire de la prime d'encadrement doctoral et de recherche de 140 000 € pour 2016 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

### 3.2. Tarifs PHYTO pour 2016

Les tarifs PHYTO pour 2016 sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

#### **4. Enseignement**

##### **4.1. Convention licence entre l'Université d'Angers et la CCI de Maine et Loire**

La convention licence entre l'Université d'Angers et la CCI de Maine et Loire est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

#### **5. Procès-verbaux du CA**

##### **5.1. Procès-verbal du CA du 18 décembre 2015**

Le procès-verbal du CA du 18 décembre 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

#### **6. Question diverses**

##### **6.1. Ordre de mission permanent du président**

L'ordre de mission permanent du président jusqu'au 15 février 2016 inclus est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 21 voix pour.

Fait à Angers, le 15 janvier 2016

**Jean-Paul SAINT-ANDRÉ**

*Président de l'Université d'Angers*

Pour le président et par délégation,  
Le Directeur général des services,  
Olivier TACHEAU

**Signé**